



CODESRIA

12th General Assembly
Governing the African Public Sphere

12e Assemblée générale
Administrer l'espace public africain

12a Assembleia Geral
Governar o Espaço Público Africano

ةي عم جلا ةي موم علا ةي ن اشل ا رشع
حكم الفضاء العام الإفريقي

Médiations murales dans l'espace scolaire et universitaire

Parfait Dtématio Akana
Université de Yaoundé II, ESSTIC



07-11/12/2008
Yaoundé, Cameroun

« Si la barbe était signe de sagesse, la chèvre s'appellerait Socrate », Inscription anonyme au Lycée de Mimboman à Yaoundé

Introduction

A quels résultats peut aboutir une enquête sur les inscriptions murales dans les établissements scolaires et universitaire d'une ville comme Yaoundé ? Quelles grammaire et esthétique murales peut-elle révéler ? Et, quelles peuvent être les logiques ou les modalités et la teneur d'une parole qui s'étale sur les murs ? Ce sont ces différentes questions qui constituent l'objet de notre recherche. Nous y répondrons en procédant d'abord à une typologie des messages recueillis puis ensuite, à leur analyse qui montrera pourquoi et comment ils peuvent être dits constitutifs aussi de ce qu'on appelle « l'espace public ».

I) Typologie des messages, économie du don et dialectique

Un recensement des inscriptions recueillies dans un corpus de près de 800 mots et expressions dans un établissement universitaire et sept lycées¹, nous permet d'esquisser une typologie qui se décline en quatre grandes constantes qui sont de type moraliste, de type politique, de type sexuel et scatologique et enfin de type mémoriel.² Tous ces messages ont un caractère dialogique.

L'enquête révèle que les énonciations murales sont une participation à la communication, qu'elles traduisent un échange d'informations entre différents agents. Dans cette perspective, on peut dire qu'elles participent d'une sorte d'économie du don : « Participer à la communication, c'est entrer dans l'économie archaïque du « donner-recevoir-rendre », même si en apparence il ne s'agit que d'échanger des informations. »³ De quelles informations s'agit-il dans le cas d'espèce ? La typologie annoncée il y a quelques lignes nous permettra d'en savoir un peu plus. Mais avant, il faut davantage expliciter le recours à l'économie du don. Nous l'appréhendons ici du point de vue d'une anthropologie de la communication qui considère que le contre-don, l'acte de recevoir et de rendre, donc l'énonciation murale est la marque, est la médiation d'une « communication sous-jacente » à laquelle elle fait écho. Ce qui est énoncé sur les murs (contre-proposition, contre-don, chose reçue et rendue) l'est en

¹ Les recherches ont été menées à l'Université de Yaoundé I, aux Lycées d'Anguissa, de Nkolndongo, de Biyem-Assi, Bilingue d'application, d'Ekounou, Mimboman.

² Notons ici que cette typologie est essentiellement réductrice quant à la grande variété de thèmes auxquels nous avons été confronté pendant l'enquête. Ce travail se veut donc une sorte d'introduction à une recherche en cours qui se propose, avec un corpus plus vaste, d'établir une anthologie commentée des énonciations murales en milieu scolaire et étudiantin.

³ Yves Winkin, *Anthropologie de la communication. De la théorie au terrain*, De Bœck Université & Larcier S.A. /Editions du Seuil, 2001, p. 272.

raison d'une énonciation antérieure (proposition, don, chose donnée). Il est dit de ce qui déjà, a été dit. Les exemples qui suivent nous le montreront.

1) Le type moraliste : le cas de la lutte contre la tricherie

Les inscriptions de ce type puisent abondamment dans le registre moraliste. Leur style n'en est que plus influencé par celui du prosélytisme. En effet, il s'agit toujours ici de conversion à une nouvelle grammaire du faire qui appelle forcément un dessaisissement des habitudes en vigueur et réprouvées au profit des nouvelles présentées comme meilleures. L'enjeu est donc de « faire des adeptes ou des prosélytes ». Ces inscriptions murales visent « une activité de transformation ou d'acquisition à travers la communication et le langage. »⁴ C'est la raison pour laquelle, stratégiquement, l'offre faite par la proposition contenue dans l'inscription murale tient compte du *groupe d'appartenance symbolique* du receveur. L'offre est énoncée en raison d'un lieu où l'offrant pense qu'elle a des chances d'aboutir, de trouver des receveurs qui l'acceptent. Elle recouvre dans l'espace scolaire et universitaire, deux principaux secteurs à savoir : la lutte contre la tricherie et la lutte contre les MST/Sida. Leur champ sémantique est inspiré par le lexique habituel de ceux à qui elles s'adressent : « Il comprend donc des règles d'usage qui rendent les « phrases » ou les « actions propositionnelles » acceptables comme « bien formées » et pertinentes dans le domaine. »⁵

La lutte contre la tricherie dans le milieu universitaire de la ville de Yaoundé est non seulement une proclamation des autorités universitaires, mais aussi des associations estudiantines chrétiennes. Dans les exemples d'inscriptions murales qui suivent, nous donnons un rapide aperçu de quelques unes d'entre elles et montrons en les définissant sociologiquement, en en soulignant les occurrences, en quoi elles sont inspirées par le vocabulaire du lieu d'énonciation et de réception. Les manières selon lesquelles la réception est rendue font aussi ici l'objet de quelques explicitations.

- « Avec le « front » tu vas en guerre contre toi-même »

Le « front », emprunté au vocabulaire militaire (aller au front) a dans le milieu scolaire et estudiantin camerounais deux principales acceptions assez contradictoires. Le mot signifie d'une part se mettre à plusieurs pour tricher lors d'un examen et d'autre part, étudier, travailler avec acharnement avec la détermination de réussir. Toutefois, dans le cas d'espèce,

⁴ Fabien Eboussi Boulaga, « Prosélytisme. Exercice spirituel », *Terroirs- revue africaine de sciences sociales et de philosophie*, 3/2006, p.9.

⁵ Fabien Eboussi Boulaga, op. cit., p. 10.

c'est plutôt la première acception qui est retenue pour dénoncer la tricherie. Il y a une scotomisation objective de l'autre acception, un peu comme une exclusion sémantique pour insister sur ce sur quoi on voudrait attirer l'attention. Le retournement ici a alors valeur de condamnation et de disqualification morale d'un acte qui dans la praxis estudiantine est en grande majorité dépouillé de toute charge négative et immorale. L'inscription fait le constat d'un risque : « Avec le « front » tu vas en guerre contre toi-même ». C'est l'argument psychologique qui agit comme un épouvantail, comme une menace.

▪ *« Se renseigner à côté c'est affirmer son ignorance »*

L'ambition ici réside toujours dans la condamnation de ce qu'on pourrait appeler une banalisation dépolluante de la tricherie estudiantine, de sa quasi-normalisation. Une expérience de proximité, d'écoute et d'observation nous a permis de réaliser que le lexique estudiantin fait rarement usage d'un mot tel que « tricher ». Il lui substitue à l'usage une expression comme « se renseigner à côté ». Ce remplacement est une sorte d'euphémisme qui exprime non seulement la conscience de l'immoralité et de la gravité de l'acte de tricher, sa brutalité évidente, mais aussi toute une stratégie d'évitement de cette brutalité. Lequel évitement n'est possible que par le concours des mots qui embaument la réalité effective d'un tel acte, qui le dépouillent d'une signification jugée trop violente pour lui préférer une autre, moins accusatrice. L'enjeu d'un tel recours n'est rien d'autre que l'affirmation d'une disculpation. C'est cette dernière que l'inscription vient contredire par une nouvelle accusation : « Se renseigner à côté c'est affirmer son ignorance ». Cette réponse est la marque d'un jeu dialogique entre deux agents moraux qui s'affrontent sur la signification querellée de la tricherie. Pendant que l'une la vide de sa signification d'origine, du fait d'une violence qui est du même coup dénoncée, par un mécanisme de substitution sémantique dont le projet est celui d'une nouvelle nomination et donc de l'attribution d'une nouvelle identité à la chose ; l'autre, en faisant fond sur le lexique proposé, introduit une nouvelle accusation. Le caractère verdictif de l'énonciation murale exemplifie la neutralisation ou la contradiction d'une tentative d'imposition sémantique par une nomination re-créatrice de la chose, de l'acte de tricher. Il fait désormais de ce dernier un synonyme de l'ignorance. La nomination de l'acte de tricher traduit alors le procès d'une recodification alternative par les deux principaux agents moraux qui s'affrontent dans ce cas. Ce procès est inscrit, par le biais des échanges verbaux dans une économie du don qui se caractérise ici par une dialectique de l'assainissement et de la souillure comme en témoigne par exemple cette autre énonciation murale : « La tricherie est une maladie qui tue l'intelligence ». Que voulons-nous dire par là ?

L'offre d'une nouvelle désignation et d'une nouvelle signification d'un acte que l'on identifie habituellement à la tricherie est faite par les étudiants. Elle consiste en une *déprohibition* de cet acte et en une décontamination des aspects négatifs qui le définissent traditionnellement, en quelque sorte à sa normalisation. Cette offre est reçue par les autorités universitaires et les associations estudiantines chrétiennes parce qu'elles y répondent en faisant des contre-propositions sémantiques qui réaffirment et réintroduisent dans l'acte de tricher, en recourant aux termes mêmes qui visaient à le dépolluer, la charge négative qui assure sa désapprobation, sa prohibition. Un autre exemple tel que : « L'Homme n'est rien sans son « BORD » ? Non, L'Homme est mort avec son « BORD » » rend compte de ce que ces énonciations murales sont des actes de communication, des échanges d'informations entre deux groupes d'agents moraux au sujet du problème de la tricherie en milieu universitaire. « L'Homme n'est rien sans son bord » est une expression que les étudiants emploient généralement pour justifier leur droit à la tricherie. Le « bord » ici représente des notes de cours retranscrites soit sur le corps, soit sur une table, soit sur des petits bouts de papier qu'ils dissimulent et lisent et/ou ressortent à l'occasion d'un examen. Sans ce « bord » qu'ils appelleront encore selon l'usage (quand ils l'envoient à leurs camarades) « missile » ou « cartouche » (l'idée de propulsion est présente ici et emprunte encore au lexique de la martialité), ils ne sont « rien ». Le droit de tricher exprime alors là toute sa radicalité et apparaît dans ce cas comme une nécessité vitale et ontologique. Etre apparaît comme une vérité parce qu'on a un « bord ». La réalité effective ou la réalité réelle du sujet, de l'être, est irréductible à un avoir : le « bord ». Cette affirmation, une fois de plus, est contredite par l'inscription murale qui puise toujours dans le lexique de la dépollution et de la justification de l'acte de tricher : « L'Homme n'est rien sans son « BORD » ? Non, L'Homme est mort avec son « BORD » ». En plus, elle renforce, mais dans un autre sens, la forclusion de l'être sans « bord ». Ce n'est plus le manque ici, mais l'avoir du « bord » ou sa possession qui est la condition nécessaire et suffisante qui assure à l'être son effacement, sa mort. Toutefois, l'exemple qui va suivre nous montre qu'il y a toujours une réaction à la réaction de la proposition donnée, faite, reçue et rendue qui est une nouvelle offre qui s'inspire de l'échange précédent. L'exemple en question est : « Le « Missile », la « Cartouche » sont une mer sans fond où se noie le génie ». Nous ne nous appesantirons pas comme dans les précédents cas sur le décryptage de cette inscription, mais plutôt de ce qui figure juste en dessous et qui a été, selon toute vraisemblance, ajouté au feutre par deux étudiants : « Le génie nage. » et à la suite de cette proposition : « Qui a dit ? » Dans la première proposition : « Le génie nage », ce qui apparaît avec force c'est la consubstantialité irréductible du « génie » avec les outils incriminés de la tricherie. Comme dans les autres cas,

on est en face ici d'un argument de type causal : la tricherie cause la mort du génie, une mort par noyade. La contestation de cet argument prend appui sur le champ lexical de l'eau⁶ qui est convoqué. Toutefois, on se rend compte que ce dernier est retourné sémantiquement par une contre-proposition qui attribue au génie une propriété : il nage. Et du coup, le risque encouru est loin, la menace de mort neutralisée par une qualité salvatrice : l'aptitude à nager. Ce qui se passe ici c'est que les informations qui sont échangées par le truchement des inscriptions murales, médiatisent quelque chose de plus profond et de plus fondamental qui est une querelle du sens véritable de la morale sociale. L'économie du don par laquelle elle est exemplifiée permet de la mettre en exergue et de la caractériser avec clarté comme une lutte pour l'affirmation, Paul Ricœur dirait pour la reconnaissance⁷, d'une morale sociale, d'une grammaire normative de l'action en société au détriment d'une autre. La tricherie n'est pas reconnue comme un acte immoral de malversation intellectuelle, son unité sémantique originelle est en quelque sorte défiée. La question centrale que ces transactions énonciatives pose est celle de la normalité morale, enjeu de tiraillements. La deuxième proposition : « Qui a dit ? » s'énonce comme une contre-proposition qui par son caractère interrogatif met en doute la première proposition.

Concluons cette section en affirmant que ce qui est en procès ici comme nous l'avons déjà souligné, c'est la signification d'une pratique. Les réactions énonciatives des autorités universitaires et des associations chrétiennes estudiantines pourraient être interprétées comme la reconnaissance pour elles de ce que la signification est donnée par l'usage. Toutefois, par la manière dont elles sont énoncées, on en vient à une signification polémisée, conflictuelle de la tricherie, un peu comme une tentative d'imposition du sens.⁸

Tout se passe ici dans le langage comme si les élèves et les étudiants dérogeaient involontairement à la règle⁹. Dans ce cas, leur comportement serait considéré comme déviant « parce qu'une règle explicite n'a pas été apprise : il [s'agirait] alors d'un cas d'ignorance qui peut en principe être corrigé par un dressage approprié »¹⁰ C'est cela qui expliquerait aussi d'une part, l'échec de l'échange et les détournements sémantiques et d'autre part, la volonté

⁶ Il n'est pas inutile de mentionner ici que l'eau évoque dans le français camerounais, surtout en milieu scolaire et estudiantin, des épreuves destinées à un examen et détournées avant que celui-ci ait eu lieu, pour être exploitées par les candidats.

⁷ Paul Ricœur, « La lutte pour la reconnaissance et l'économie du don », *Conférence, Première Journée de la philosophie à l'UNESCO*, 21 Novembre 2002, 6 pages.

⁸ C'est aussi, pour ces autorités, la conscience d'une menace réelle relative à la « normativité de la signification ».

⁹ Cette règle sera dite ici explicite, c'est-à-dire qu'elle se présente *sous la forme d'une justification ou d'une explication et est invoquée pour corriger un comportement déviant.*

¹⁰ Alain Voizard, « Une interprétation de « la signification est l'usage » », *Philosophiques*, 28/2 – Automne 2001, p. 398.

officielle, manifestée par les inscriptions murales, d'une redéfinition morale et alternative de la tricherie. Mais ici, nous privilégions plutôt l'hypothèse d'un braconnage objectif du sens, d'une violation intentionnelle de la règle qui est d'autant plus sournoise qu'elle est euphémisée ainsi que nous l'avons mentionné plus haut. C'est aussi le lieu de subodorer qu'elle l'est certainement en raison de la conscience d'être en porte-à-faux avec les usages en vigueur d'où un certain recours au lexique de la justification et de la disculpation, abondamment utilisé ici. Tous comptes faits, ce qui est en jeu, c'est la réconciliation devant aboutir à un ajustement entre une règle (ne pas tricher) et une pratique (tricher). Mais, le résultat est une sorte de moralisme inefficace et obtus caractérisé par une tyrannie du vrai, du juste, du moral, etc., qui fait l'impasse sur le paradoxe même de la règle à savoir qu'elle est ce qu'elle est en raison du fait qu'elle peut être observée ou transgressée, qu'elle contient en elle ces deux potentialités qui la définissent. Dès lors, qu'est-ce que la pratique ici ? C'est à la fois l'obéissance et/ou la désobéissance à la règle. La désobéissance est encore une pratique de la règle, mais en son occurrence négative. Si « obéir à une règle est une « pratique » » comme le dit Wittgenstein, il en va de même de « désobéir ». Le problème de la lutte contre la tricherie ici est de vouloir faire de celle-ci une règle : « la tricherie est un vice, elle est nocive pour la société », alors même qu'il s'agirait peut-être d'en faire une croyance. En effet, même si les gens savent que la tricherie est mauvaise, ils n'y croient pas. Peuvent en témoigner un nombre important d'inscriptions murales qui médiatisent toutes cet état de fait et dont voici quelques exemples à titre d'illustration : « Qui triche réussira mais qui ne triche pas restera¹¹ », « Qui ne faxe¹² pas reste, le sérieux tue », « Celui qui ne trichera pas restera », « Nul n'entre ici s'il n'est au moins plagiaire », « Nul ne fronte s'il n'est faxeur », etc.

Force est de constater que les inscriptions murales par lesquelles les autorités universitaires et les associations chrétiennes estudiantines appellent à la récusation et à l'invalidation de la tricherie en associant ces dernières à la justice, au succès, à l'équité, en en faisant une affaire de morale, sont justement immorales. En effet, elles ont l'inconvénient de donner à la morale, dans le cas d'espèce, un sens instrumental. C'est le lieu ici de revendiquer une position forte qu'on retrouve chez Platon au sujet de la justice à savoir qu'il faut vider la morale de toute intention, la dépouiller des contenus instrumentaux qu'on lui assigne pour les besoins d'une

¹¹ « Rester » ici a le sens de « échouer ».

¹² Le verbe faxer a dans le contexte estudiantin et scolaire deux significations. Il renvoie en premier lieu à l'action de reproduire intégralement lors d'un examen, l'ayant mémorisé, ce que l'on a appris. Ainsi, on entendra par exemple un étudiant dire au sujet d'une discipline d'un professeur : « J'avais le fax de X », pour dit qu'il a reproduit ce qu'il a appris. En second lieu, faxer veut dire ici tricher. « Envoyer un fax » signifiera alors envoyer un « missile », une « cartouche », etc. Dans ce même énoncé, on se rend compte qu'il y a une dévalorisation du sérieux considéré comme mortifère, dangereux.

cause car, la morale n'a pas besoin de mobiles pour être. Michel de Certeau affirme : « (...) j'entends par « croyance » non l'objet du croire (un dogme, un programme, etc.), mais l'investissement des sujets dans une proposition, l'*acte* de l'énoncer en la tenant pour vraie – autrement dit, une « modalité de l'affirmation et non pas son contenu. »¹³ Dans le cas de la tricherie scolaire et estudiantine, la lutte est rendue stérile par les modalités qu'elle utilise pour la cause parce que la « valeur d'attention » des messages proposés n'est pas suffisamment pertinente et incitative pour que les receveurs s'investissent dans la proposition et y croient, la tiennent pour vraie. Le succès de la proposition viendrait donc des **modalités** qu'il faut épurer des éléments dogmatiques qui assignent à la lutte contre la tricherie les vertus salutaires qu'on ne cesse de clamer, qui en ferait véritablement une « croyance » au sens de Michel de Certeau et non une règle, qui la transformerait en un acte de foi.

2) Le type politique

On est d'abord frappé ici par le fait que la grande majorité d'inscriptions murales de type politique se caractérise par leur anonymat contrairement aux autres qui usent tout au moins de pseudonymes ou d'initiales. Cela peut encore dénoter de la prudence qui pousse les acteurs à user de ce recours pour exprimer leurs opinions politiques. Qu'est-ce qui peut exprimer une telle prudence ? Seule la hantise des représailles, pensons-nous, car le contexte est encore marqué par la croyance très forte qu'on ne critique pas le pouvoir ou les autorités impunément. Ce qui précède nous permet donc de comprendre que ces inscriptions se déclinent surtout sur le mode de la contestation et de la réprobation du système.

Elles sont à la fois dirigées contre les autorités des établissements auxquels appartiennent les élèves et les étudiants et contre les autorités politiques à l'échelon national, principalement le président de la République. Par exemple, en ce qui concerne le premier cas, il s'agit de revendications d'ordre structurel et touchant également aux règles de la déontologie professionnelle et à la moralité du corps enseignant : « Quelle carte pour un étudiant malheureux », « B...¹⁴, tu vas me sentir », « Le prof de SVT n'est qu'une poufiasse escroc », « Quand on est prof on ne drague pas les élèves », « Si Mr X est votre prof, méprisez-le ! », etc. Dans le second cas, c'est clairement le chef de l'Etat qui est attaqué, ainsi que son pouvoir. Et, le plus intéressant est que les attaques collent parfois à l'actualité, ce qui montre qu'à l'encontre de certains préjugés convenus et des exhortations au sommet pour qu'ils

¹³ Michel de Certeau, *L'invention du quotidien, 1. arts de faire*, Gallimard, coll. « folio essais », 1990, p. 260.

¹⁴ C'est nous qui mettons les pointillés.

soient désintéressés des affaires touchant à la vie politique¹⁵, les étudiants et les élèves sont informés et politisés. Pour preuves, alors qu'au premier semestre de cette année un débat faisait rage sur la modification de la constitution qui devait, entre autres choses, supprimer la limitation des mandats présidentiels et permettre au chef de l'Etat de se présenter aux élections autant de fois qu'il le souhaitait, on a pu lire sur les murs de l'Université de Yaoundé I et des établissements comme le Lycée bilingue d'Application, en pleine période de Coupe d'Afrique des Nations à laquelle prenait du reste part le Cameroun, ceci : « Les lions doivent gagner la Can afin que Popaul¹⁶ change sa¹⁷ Constitution »¹⁸, « Même "Song" ne veut pas qu'on change la Constitution ! »,¹⁹ « Popaul *lep* that Constitution, thanks. »²⁰, etc. Egalement, ces attaques peuvent prendre la tournure de l'insulte et d'une identification claire et nette de celui à qui elle est adressée à une catégorie socialement réprouvée et détestable comme le sorcier : « Paul Biya sorcier quitte le pouvoir vieux... », « Biya, sorcier » ou alors : « Popaul, voleur ». Il faut lire dans l'insulte ici, dans le dénigrement, un acte de contestation politique et de violence symbolique que seul permet dans le cas d'espèce, le pouvoir du langage qui fait appel, pour réifier et dévaloriser jusqu'à l'infamie la personne attaquée, à tout un imaginaire culturel sur la sorcellerie. En effet, le sorcier est celui qui vole, tue et prend la vie des autres dans l'unique souci de nuire, comme une jouissance du mal pour le mal. La sorcellerie est la nuisance absolue et l'exercice du pouvoir par l'individu incriminé est assimilé à l'administration d'une telle nuisance, d'une violence aveugle et gratuite...

3) Le type sexuel et scatologique

Il est omniprésent et participe d'une sorte d'esthétique de la vulgarité. Nous avons constaté que les établissements secondaires sont le lieu où ils sont les plus prégnants. Ces inscriptions murales sont dans certains cas énoncées dans un style proverbial. Cela nous renseigne sur le fait que l'ambition des locuteurs est d'inscrire ces énoncés dans une continuité, d'en faire une

¹⁵ Référence est faite ici à un message du président camerounais qui disait dans les années 1990 : « la politique aux politiciens et l'école aux écoliers ».

¹⁶ C'est ainsi qu'est désigné le chef de l'Etat camerounais.

¹⁷ L'emploi du possessif « sa » exprime bien l'état d'esprit dans lequel cette constitution est reçue, comme une chose que les sujets ne reconnaissent pas, comme une propriété individuelle, taillée sur mesure pour se maintenir au pouvoir.

¹⁸ Ce message apparaît, formulé différemment une vingtaine de fois. On comprend aussi que les acteurs sont conscients des capacités de diversion et de distraction des victoires sportives de l'équipe nationale de football que le pouvoir politique utilise à son compte pour détourner l'attention des « vrais » problèmes.

¹⁹ L'allusion ici est faite à l'erreur défensive du footballeur camerounais Rigobert Song qui a permis à l'Egypte d'inscrire l'unique but de la partie et de remporter ainsi la finale de l'édition 2008.

²⁰ « Popaul, laisse cette Constitution, merci. »

sorte de fonds commun qui est aussi une grammaire du dire et du parler à partir de laquelle, selon les situations de communication, on peut puiser pour s'exprimer.

Ces différents énoncés nous informent aussi abondamment sur l'imaginaire sexuel des élèves et des étudiants, sur leur vision sexuelle du monde. On retiendra qu'elle est surtout caractérisée ici par l'expression d'une sexualité débridée et compulsive ainsi que d'une économie sexuelle de la dispersion et de la saturation. La plupart des messages recensés en effet dans cet ordre-là révèlent comme une sorte d'apologétique des copulations effrénées et immodérées qui trouvent leur point d'orgue dans une dénégation en règle de tout recours à la contraception, malgré la présence dans les établissements d'inscriptions murales qui appellent justement à l'observation de cette dernière. C'est ainsi qu'on lira par exemple : « SIDA (Société Inventée pour Décourager les Amoureux) »²¹, « Pincer-dérouler est une mauvaise chose »²², « Le SIDA c'est une bonne chose ». On peut évoquer ici le *rire carnavalesque* pour expliquer ces discours qui rament, tout en faisant fond sur lui et donc tout en le reconnaissant, à contre-courant de l'ordre moral en vigueur. Dans cette perspective, les stratégies des acteurs seraient objectivement et intentionnellement inscrites dans une logique de dérision et de raillerie de la règle. Mais, pourquoi raille-t-on la règle ? Nous ne risquons pas ici l'hypothèse d'une inconscience quant aux enjeux sanitaires et vitaux d'une sexualité « ordonnée », de la contraception, mais plutôt une approche minimaliste qui pose que les élèves et les étudiants raillent la règle parce qu'ils n'y croient pas, parce qu'elle est règle et non croyance ou affaire de foi, ou plus exactement, comme dans le cas de la tricherie que nous avons déjà esquissé, acte de foi. La raison aussi, pour être moins catégorique, peut être due au fait que la règle est trop moralisante. Les *outils d'aide à la décision*, ce que Bernard Lamizet appelle encore l'information, qui sont insérés en elle prônent une éthique, un style de vie que la morale populaire considère comme, si ce n'est impossible, difficilement observable puisque, dans le même temps, on assiste en milieu jeune à une consommation frénétique de la pornographie par le biais des revues spécialisées et des DVD qui se vendent et s'échangent trop bon marché dans la rue, mais surtout aussi par le biais des chaînes pornographiques diffusées sur le câble. On peut postuler ici que compte tenu de cet état de fait, la publicité sur

²¹ Une autre variante de la déclinaison du sigle existe et est : « Syndrome Inventé pour Décourager les Amoureux ». L'intéressant également dans le jeu dialogique qu'instaurent constamment les énonciations murales, c'est la controverse et la polémisation des inscriptions dans ces mêmes lieux où ils sont énoncés. Ainsi, on lira comme un appel à la contraception, une autre déclinaison du sigle P.M.U.C. (Pari Mutuel Urbain Camerounais) en P.M.U.C. : Personnes Malades Utilisez Condoms.

²² L'allusion ici est faite par rapport à une publicité célèbre au Cameroun sur l'usage du préservatif masculin (« pincez, déroulez... »). À côté de ce message, on retrouve un autre, marginal qui dit exactement le contraire à savoir : « Pincez-Déroulez c'est bon ».

les ravages du Sida est diluée dans un flot d'images différentes qui étalent plutôt une pratique compulsive du sexe.

Le thème de la sexualité, en même temps qu'il nous instruit, par le biais des énonciations murales, sur la nature des rapports homme/femme en société, est une source d'inspiration pour les insultes les plus diverses. Dans le premier cas, c'est par exemple la construction d'une stratification sociale qui identifie l'homme au mâle et même au mâle dominant et dont la principale identité est la puissance sexuelle à laquelle on le reconnaît : « *L' hoe qui a peur du tchololololo est impuissant* »²³ et « *Les hommes sont le marteau, sois l'enclume* ».²⁴ Dans le deuxième cas, il sera question d'un recours aux organes sexuels, à certaines parties du corps qui seront alors utilisées, subissant une dégradation pour les besoins de la cause, comme des insultes, dans un procédé qui sera parfois celui de la synecdoque dans la mesure où la partie signifiera l'individu insulté : « *Ta grosse tête comme les lolos de Nastou* »²⁵, « *Sa bouche enflée comme le cul du bœuf* »²⁶, « *Pistacheur !* »²⁷, « *Vos noyaux* »²⁸, « *Fuck you* »²⁹. Les inscriptions murales dont le registre est celui de la sexualité, sont d'une grande variabilité. Nous n'en avons donné ici qu'une typologie restreinte et réductive. Il faudrait certainement un plus large éventail pour dégager des catégories plus générales. Toutefois, nous remarquons que bon nombre parmi elles échapperaient encore à une typologie qui est toujours nécessairement grossière. C'est qu'elles sont parfois des marquages identitaires, des médiations ontologiques des individus isolés qui à un moment donné, expriment une opinion, un état d'âme, un sentiment sur une situation, sur une expérience de vie : « *Le malheur de*

²³ Le « tchololololo » ici c'est la relation sexuelle.

²⁴ On a dans cet exemple l'affirmation même, à travers une dialectique de l'actif et du passif, du rôle affirmé et revendiqué de l'homme dans ses relations avec la femme en société. La phrase évoque les rapports sexuels. Il est celui qui est actif, qui produit un travail, qui exerce une activité, une force sur un sujet passif. Le « sois passif » peut être lu ici comme une manière d'enjoindre la femme à se conformer à ce rôle, à lui interdire toute velléité. On trouve une autre variation de cette assertion dans l'assimilation sociale de la femme au mortier et de l'homme au pilon.

²⁵ Nastou est une comédienne ivoirienne qui a une forte poitrine.

²⁶ Juste une précision ici pour dire que le cul est considéré localement comme le sexe. Donc, l'insulte se lit exactement ainsi : « Sa bouche enflée comme le sexe du bœuf ».

²⁷ « Le » pistache dans le français camerounais désigne le sexe d'une femme et, pistacher veut dire faire l'amour à une femme. Le pistacheur est donc celui qui fait l'amour à une femme. Mais, en situation de communication, traiter quelqu'un de pistacheur signifie qu'il en fait trop, à une fréquence trop régulière pour être normale. C'est dont la marque d'une certaine insatiabilité, d'une certaine gourmandise. D'ailleurs, il n'échappera à personne ici que dans ce cas, l'homologie de la relation sexuelle avec l'alimentation, la nourriture est plus qu'évidente. Le sexe est justement donné ici comme une nourriture, comme quelque chose qui se mange...

²⁸ Les « noyaux », dans le français camerounais, désignent les testicules. Quand une personne dit à une autre : « Tes noyaux ! », elle ne fait pas que désigner une partie de son anatomie, mais elle l'évoque contre les usages, socio-logiquement avec impudeur. C'est la raison pour laquelle elle est considérée comme une insulte parce que l'évocation ici a valeur de dévêtissement, de dévoilement, d'exposition obscène.

²⁹ Nous avons recensé à ce sujet, près d'une centaine d'inscriptions du même type.

t'avoir perdue ne m'a pas fait oublier de t'avoir rencontrée », « *L'Amour est un tyran qui n'épargne personne* », « *Gilles la Star du Porno* », « *L'Amour forcé n'a pas de goût* », etc.

En ce qui concerne le type scatologique, notons brièvement que les excréments et les organes qui en sont responsables sont dans ce cas la matrice qui permet le déploiement d'une imagination qui s'en inspire comme le montrent quelques inscriptions que nous livrons ici. Ces dernières sont énoncées la plupart du temps sur un mode sentencieux et sans appel : « *Nul ne peut chier sans pisser* », proverbial : « *Qui avale une noix de coco fait confiance à son anus* », « *Celui qui a la diarrhée n'a pas peur de la nuit* », et biblique : « *Chiez, car demain vous serez constipés* ». ³⁰ Abondent aussi les insultes. Elles visent ici à assimiler, à caractériser un individu par une seule qualité, comme si la réalité effective de son identité se trouvait dans le fait de cette qualité unique. Ainsi en va-t-il par exemple des énoncés comme : « *SV de X la péteuse des temps anciens* », « *Essiane le Péteur* », etc.

4) Le type mémoriel

Les inscriptions murales de type mémoriel, c'est-à-dire celles-là dont le contenu manifeste la volonté du souvenir de soi sont les plus nombreuses et les plus remarquables. Le signe le plus distinctif qui les caractérise est SV de (Souvenez-vous de...). Nous reprendrons, comme dans les cas précédents, quelques unes de ces inscriptions en guise d'illustrations et analyserons par la suite les différentes significations qu'elles recouvrent. On peut à ce titre citer dans le désordre : « *SV de Mikaël* », « *SV de Patson* », « *Patson était de passage à Ngoa* » (écrit deux fois), « *I'm called S.O.N* », « *SV de Madiga* », « *Mang l'Américain était là Iyéééé* », « *SV de Lok* », « *SV d'une certaine X et de Elson, le buffle de l'année* », « *SV De Faly l'enfant noir d'Afrique* », « *SV de X la peste* », etc.

Les inscriptions murales de type mémoriel reflètent, pensons-nous, une opération de muséification de présences d'individus qui sont passés par là, qui ont été là, qui n'y sont plus mais donc les traces disent, dans une dialectique de la présence et de l'absence, qu'ils ont habité ces lieux. ³¹ Elles assurent, toujours de manière furtive et évanescence, l'existence de leurs auteurs dans l'espace public, comme des empreintes ; mais, dans le même temps, elles en sont constitutives et exemplifient le lieu d'une vie sociale, la manifestation publique d'une

³⁰ C'est le lieu de rappeler ici que si l'on est surpris par la petite taille de certains énoncés, il faut noter leur fréquence dans les différents sites que nous avons explorés pour notre étude. Par exemple, pour l'expression « *Nul ne peut chier sans pisser* », on l'a retrouvée 42 fois. De même, pour l'expression « *Chiez, car demain vous serez constipés* », nous avons noté qu'elle apparaissait 23 fois. Quant à la dernière expression, elle est moins fréquente à en juger par le nombre de fois que nous l'avons retrouvée (3 fois).

³¹ Elles sont aussi qualificatives ; c'est-à-dire qu'elles manifestent dans un cas le narcissisme des acteurs, une sorte d'auto-valorisation, et dans un autre cas le dénigrement des autres (« *SV de X, la péteuse des temps anciens* »).

existence individuelle qui s'affirme à travers elles aux côtés des autres. C'est là que l'enquête révèle une ontologie, au sens heideggérien du terme (pour Heidegger, être a un sens actif, renvoie à quelque chose comme un *déploiement*), de l'identité individuelle dans une portion de l'espace public qui est ici objet de médiations, support de discours sur les manières d'être et de faire. Ces inscriptions sont aussi la marque d'une inscription dans l'histoire et donc une manifestation de l'appartenance des sujets, en tant que êtres humains, à la sphère de « l'être-à-jamais » (Hannah Arendt). Ici, se jouent et s'affirment à la fois un désir d'éternité qui peut être assimilé à l'« expression d'un désir de retour à la permanence des êtres et des choses »³² mais aussi de reconnaissance individuelle des sujets, chacun avec ce qu'il a de particulier, avec son identité ; laquelle, sur les murs, « se pose dans une dialectique sociale d'échange de la reconnaissance », ce qui en fait le lieu qui médiatise une sorte de procès, celui de la reconnaissance mutuelle des sujets vivant et agissant dans le monde social. Les auteurs d'inscriptions murales, davantage celles de type mémoriel, manifestent le désir d'être reconnus comme ayant existé. On pense ici à la hantise de l'oubli, et donc de la mort, de leur effacement de la mémoire de ceux qui viendront après eux. C'est peut être la raison pour laquelle ils tiennent à ce point qu'on se souvienne d'eux, qu'ils ont été là, qu'ils ont habité les lieux par lesquels ils sont passés. C'est ici, comme dans tous les cas que nous avons déjà mentionnés mais à la différence que la concrétude de l'habité est officiellement manifesté par une proclamation écrite (SV), qu'il faut aller plus en avant et analyser le sens même de l'habité tel qu'il nous est donné par ces inscriptions. Henri Maldiney écrit : « habiter, c'est être chez soi. (...) Or, ce « chez soi » est marqué. Je veux dire que l'habitant y met sa marque sous la forme de l'ornement. C'est sa marque propre. L'ornement relève de cette pulsion que Prinzhorn appelle la pulsion décorative qui consiste à enrichir l'*Umwelt* en y plaçant sa marque propre, que ce soit sous la forme d'une incision dans un arbre, un graffiti, etc... et qui s'apparente de très près à la pulsion ludique, la pulsion de jeu qui conduit à faire l'expérience innocente et directe de l'espace (... »³³ Il y a donc une expérience de l'espace qui est faite par le biais des inscriptions murales ; les auteurs, en manifestant par ces actions de communication leur désir de rester présents, effectuent aussi par la même occasion, une opération de marquage spatial dont on peut supposer que le but est d'affirmer leur préséance en tant que possesseurs de cet espace-là. Ils l'habitent et le possèdent par leurs écrits. En effet, l'espace habité est aussi l'espace possédé selon des normes et une subjectivité propres. Dans le milieu scolaire et universitaire, les inscriptions murales en font non seulement un enjeu

³² Sylvie-Anne Lamer, « Marquages du corps, identité et rituel », *Religiologiques*, n°12, automne 1995, p.6

³³ Maldiney Henri, « Topos-Logos-Aisthèsis », *Le Sens du Lieu* (Recueil), Editions Ousia, 1996. p. 22.

mémoriel, comme une sorte de monument ou de stèle, mais aussi de pouvoir et d'appropriation spatiale contre les autres pour signifier une présence : « Souvenez-vous de... ». On ne sera pas surpris de constater que le nom ici, même si, comme on a pu le constater, les auteurs recourent aussi à l'anonymat ou utilisent souvent des noms de stars, opère comme l'élément qui contribue à renforcer et ancrer dans ces lieux la présence réelle de celui qui a été là, qui est passé par là, qui y habité un temps. Le nom donne une identité aux individus, exprime la réalité effective de leur existence en ces lieux, la concrétude d'une vie humaine passée ici. On le dira « propre » et par intimation, c'est-à-dire qu'il a une fonction d'identification en laquelle se reconnaît le sujet appelé, nommé. Mais, dans le cas d'espèce, il s'agit d'une reconnaissance « tardive » ou *ex post*, mais nécessaire pour le sujet parce qu'elle vaut à la lecture de son nom, quand lui-même n'est plus là, à une évocation de sa personne, même de manière furtive.

II) Énonciations murales et espace public

Quels sont les véritables rapports entre les énonciations murales et l'espace public dans les établissements secondaires et universitaires d'une ville africaine comme Yaoundé ? A quelles configurations et/ou reconfigurations de l'espace public assiste-t-on dans les exemples que nous avons présentés dans ce travail ? L'espace public est appréhendé comme « l'espace consacré à la vie sociale et non à la vie privée (individuelle ou familiale) ». ³⁴ Ce disant, les établissements scolaires et universitaires appartiennent eux aussi à l'espace public. On peut même les tenir, comme le marché, comme des lieux par excellence de l'espace public. L'étude nous révèle que l'espace public est le lieu d'une dialectique permanente entre l'individuel et le collectif, le privé et le public, entre le permis et l'interdit. Il médiatise, par les énonciations murales, une contradiction et une justification constantes de la norme. Ce qui est en jeu ici, c'est à la fois ce désir manifesté d'une présence des individus sur la scène publique dans un dessein qui est doublement affirmé par la trace (l'écrit) et son contenu sémantique ou sa visée intentionnelle exemplifiée par ce qu'on peut considérer à la fois comme une sorte de supplication ou d'injonction (Souvenez-vous de...), mais c'est aussi la discussion et la contestation de la norme. En rapport avec ce qui précède, nous défendons une hypothèse qui pose que cette discussion traduit « cette capacité commune d'exprimer *le sens et les valeurs* d'un certain ordre normatif de la vie sociale » ³⁵ dans un environnement où le

³⁴ Bernard Lamizet & Ahmed Silem (Sous la direction), *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication*, Ellipses, 1997, p. 212.

³⁵ Patrick Pharo, *Morale et sociologie*, Gallimard, coll. « folio essais », 2004, p. 9.

principe de discussion est absent. Elle est une re-prise de la parole et donc aussi une participation à la construction de la vision sociale du monde qui fait échouer toute prétention monologique et forcément autoritaire du sens et des valeurs qu'elle réinscrit dans une sorte d'horizontalité même si, c'est parfois sous le mode du braconnage et de la dérision qu'elle fait entendre sa voix, son discours.

Retenons rapidement ici que les énonciations murales dans l'espace public nous enseignent deux choses.

En premier lieu, elles sont des médiations d'un être-au-monde qui rendent compte d'une idéologie, des actions alléguées, ce que l'on dit que l'on fait et d'une cosmologie, c'est-à-dire des actions vécues, ce que l'on fait effectivement. C'est cette dialectique de l'idéologie et de la cosmologie que nous avons constamment présentée ici comme caractéristique d'une esthétique et d'une grammaire murales, comme lieux de l'échange qui ne traduit pas seulement un rapport de communication, mais aussi, de manière plus profonde, un rapport de pouvoir qui signifie la contestation d'un certain monopole dans le marché linguistique.³⁶

En second lieu, elles sont le fait de productions individuelles et consacrent la compénétration du public et du privé dès lors qu'elles sont exprimées au lycée ou à l'université car, elles sont en très grande partie des opinions, des manières de pensée individuelles. Les murs sont dans cette perspective non seulement un espace public d'apparition, mais aussi un support à l'expression, à la communication entendue comme « formes symboliques qui constituent l'appartenance ».³⁷ L'appartenance ici est appartenance à une communauté où l'échange n'est possible et intelligible pour les uns et les autres qu'en raison de cet état de fait. Les murs, portion donc de cet espace public, sont ce qui permet au privé, à l'individuel de s'exprimer à telle enseigne que l'on peut dire que c'est la somme des individus qui parlent **par** les murs qui en renforce le caractère public, en en faisant le lieu d'une « vie sociale » différente qui *spatialise* « une activité sociale, liée à une pratique dans son ensemble, en *produisant* un espace approprié. »³⁸ Ainsi sont-ils des lieux où transitent les règles et les croyances sur les vertus et les vices de la tricherie, où se manifestent les braconnages en tous genres (pouvoir, normes et morales sexuelles, etc.), où s'expriment le génie et la vulgarité, etc. Ainsi deviennent-ils une tribune.

³⁶ Voir sur la question, Pierre Bourdieu, « Ce que parler veut dire », Entretien avec Didier Eribon, *Libération*, 19 octobre 1982, p.28.

³⁷ Bernard Lamizet, *La médiation politique*, Communication/L'Harmattan, Paris, France, 1998, 416 p.

³⁸ Henri Lefebvre, *Le droit à la ville* suivi de *Espace et politique*, Editions Anthropos, coll. « Points », 1972, p. 155.

Conclusion

Une réflexion sur les inscriptions murales nous a permis d'aboutir au constat d'une production de l'espace propre par les agents qui s'en emparent. Cette production de l'espace se donne à penser, investi comme elle est, saturé de signes par les agents, comme une production alternative qui ne signifie pas toujours une contre-production, le contraire de ce qui est produit. Les inscriptions murales dans les établissements scolaires et universitaires médiatisent une lutte constante sur le « territoire de l'énoncé ». Les ressorts d'une telle lutte sont multiples : moral, politique, etc., et sont d'autant plus importants que ce qui est en jeu, c'est l'imposition du sens, d'un sens au détriment d'un autre. Nous l'avons par exemple vu au sujet de la tricherie et de la manière dont elle objet d'euphémismes et d'hyperboles. C'est que, ce sont les mots qui contribuent à faire le monde social. Comme le montre Pierre Bourdieu, « Mettre un mot pour un autre, c'est changer la vision du monde social, et par là, contribuer à le transformer. »³⁹ Il en va ainsi de la tricherie. On a vu qu'il y avait ici à l'œuvre le jeu d'une imagination dialogique et comment, l'espace physique, érigé pour les besoins d'une cause précise pouvait être travesti par d'autres usages qui par cet acte même de travestissement, lui assignaient de nouveaux usages, de nouvelles fins.

Enfin, il nous est apparu que la marque principale de ces énonciations murales, de cette prise d'assaut de l'espace physique par les agents, c'est qu'elles sont foncièrement éphémères. Chaque rentrée scolaire et académique, les établissements font leur toilette, bouchent les trous dans les murs, mettent une nouvelle peinture. Il n'est pas inopportun ici de lire cet acte de toilettage comme une re-prise de l'espace, comme un effacement des présences murales pour laisser place au vide et au silence. Mais, force est de constater l'échec d'une telle entreprise car, sur un mur propre et nouvellement peint, on peut lire paradoxalement, cette inscription d'un étudiant : « *Nos murs reflètent notre image. Tâchons de ne pas les salir* », (Gaby Chaud).

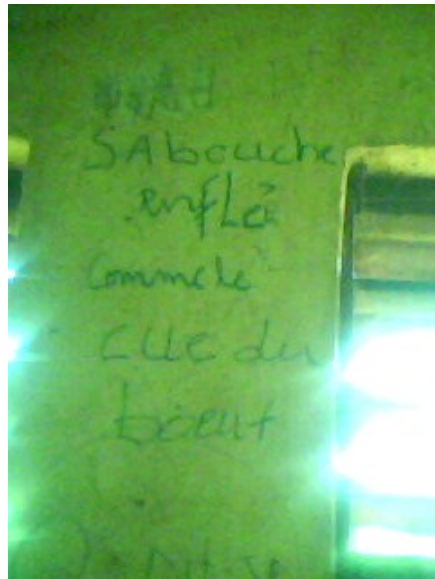
³⁹ Pierre Bourdieu, « Ce que parler veut dire », Entretien avec Didier Eribon, *Libération*, 19 octobre 1982, p.28.

Bibliographie sommaire

- Bourdieu Pierre, « Ce que parler veut dire », Entretien avec Didier Eribon, *Libération*, 19 octobre 1982, p. 28.
- Certeau, Michel de *L'invention du quotidien, 1. arts de faire*, Gallimard, coll. « folio essais », 1990, 350 p.
- Eboussi Boulaga Fabien, « Prosélytisme. Exercice spirituel », *Terroirs- revue africaine de sciences sociales et de philosophie*, 3/2006, pp.9-26.
- Lamer Sylvie-Anne, « Marquages du corps, identité et rituel », *Religiologiques*, n°12, automne 1995, p.6
- Lamizet Bernard, *La médiation politique*, Communication/L'Harmattan, Paris, France, 1998, 416 p
- Lefebvre Henri, *Le droit à la ville* suivi de *Espace et politique*, Editions Anthropos, coll. « Points », 1972, 281 p.
- Maldiney Henri, « Topos-Logos-Aisthèsis », *Le Sens du Lieu* (Recueil), Editions Ousia, pp. 13-34, 1996.
- Pharo Patrick, *Morale et sociologie*, Gallimard, coll. « folio essais », 2004, 417 p.
- Ricœur Paul, « La lutte pour la reconnaissance et l'économie du don », *Conférence, Première Journée de la philosophie à l'UNESCO*, 21 Novembre 2002, 6 p.
- Voizard Alain, « Une interprétation de « la signification est l'usage » », *Philosophiques*, 28/2 – Automne 2001, p. 398.
- Yves WINKIN, *Anthropologie de la communication. De la théorie au terrain*, De Bœck Université & Larcier S.A. /Editions du Seuil, 2001, 332 p.

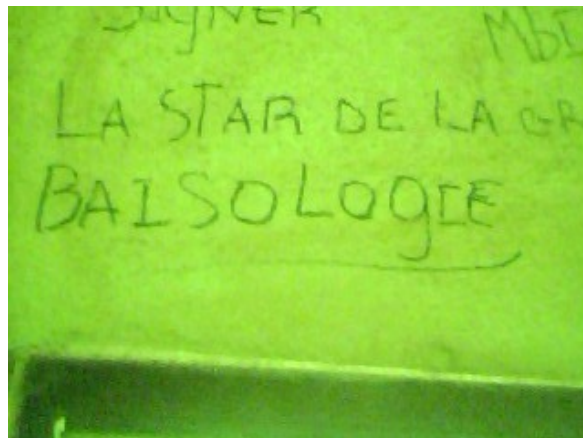
Annexes

Planche 1 : « Sa bouche enflée comme le cul du bœuf »



© Parfait D. Akana, avril 2008

Planche 2 : « La star de la baisologie »



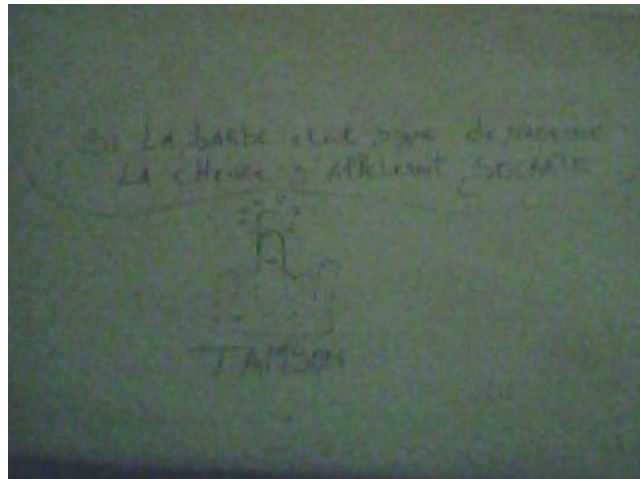
© Parfait D. Akana, avril 2008

Planche 3 : « Qui ne faxe pas reste. Le sérieux tue »



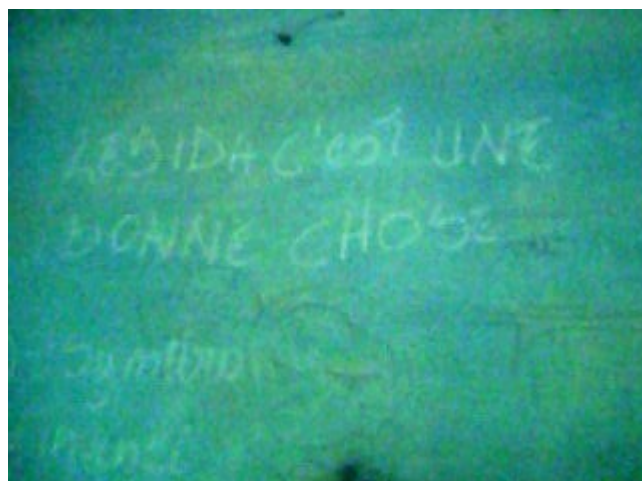
© Parfait D. Akana, avril 2008

Planche 4 : « Si la barbe était signe de sagesse, la chèvre s'appellerait Socrate »



© Parfait D. Akana, avril 2008

Planche 5 : « Le Sida c'est une bonne chose »



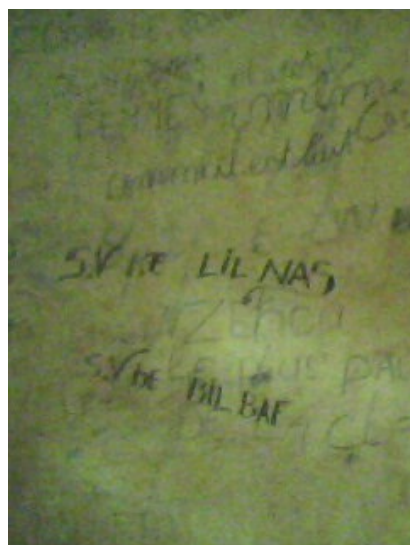
© Parfait D. Akana, avril 2008

Planche 6 : « Chiez car demain vous serez constipés »



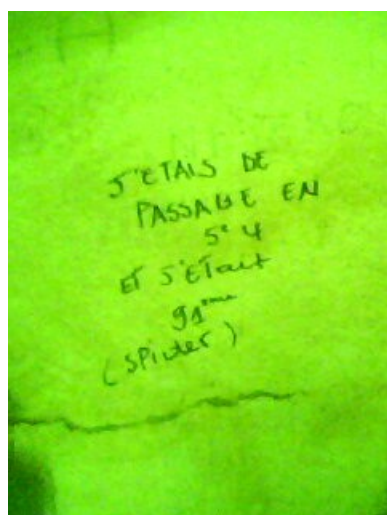
© Parfait D. Akana, avril 2008

Planche 7 : « SV de LILNAS. SV de BILBAF »



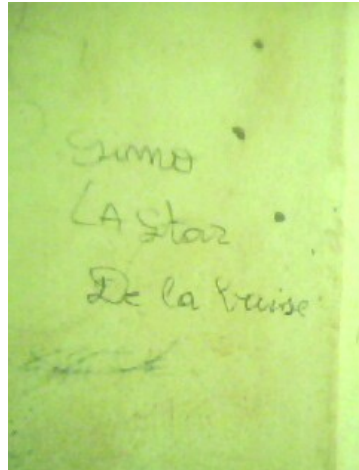
© Parfait D. Akana, avril 2008

Planche 8 : « J'étais de passage en 5^e 4 et j'étais 91^{ème} (Spider) »



© Parfait D. Akana, avril 2008

Planche 9 : « Simo la star de la baise »



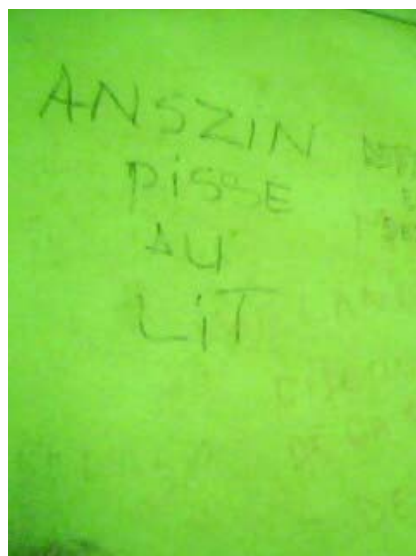
© Parfait D. Akana, avril 2008

Planche 10 : « SV de... la péteuse des temps anciens »



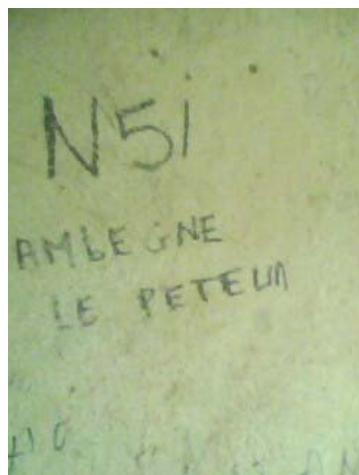
© Parfait D. Akana, avril 2008

Planche 11 : « ANSZIN pisse au lit »



© Parfait D. Akana, avril 2008

Planche 12 : « AMBEGNE le péteur »



© Parfait D. Akana, avril 2008

Planche 13 : « Le plaisir du cul. Fozin et Elsa »



© Parfait D. Akana, avril 2008

Planche 14 : « Les pédés de la classe »



© Parfait D. Akana, avril 2008

Planche 15 : « L'homme est un animal sociable qui déteste son semblable »



© Parfait D. Akana, avril 2008

Planche 16 : « Ton zizi »



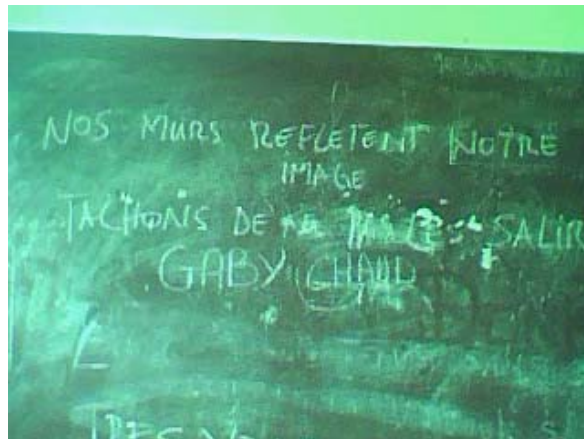
© Parfait D. Akana, avril 2008

Planche 17 : « Le cul »



© Parfait D. Akana, avril 2008

Planche 18 : « Nos murs reflètent notre image. Tâchons de ne pas les salir »



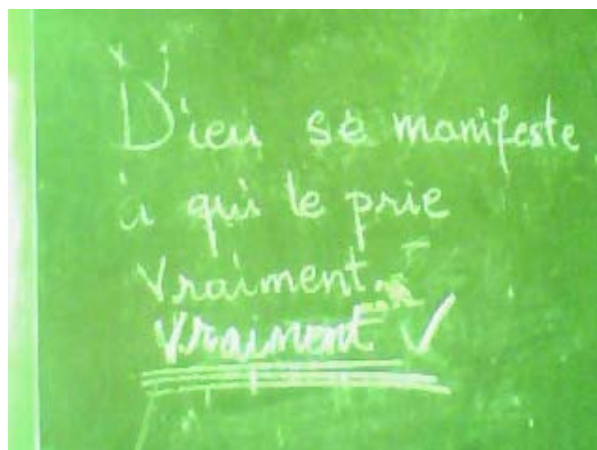
© Parfait D. Akana, avril 2008

Planche 19 : « Nul ne peut chier sans pisser »



© Parfait D. Akana, avril 2008

Planche 20 : « Dieu se manifeste à qui le prie vraiment. Vraiment »



© Parfait D. Akana, avril 2008